

COORDONNÉ PAR BRUNO LOSCH

INTRODUCTION AU THÈME

LA CÔTE D'IVOIRE EN QUÊTE D'UN NOUVEAU PROJET NATIONAL

Le 5 avril 1957, Kwame Nkrumah, en route pour la Guinée de Sékou Touré à l'occasion de son premier voyage officiel comme Premier ministre du Ghana indépendant, fit une étape à Abidjan. Son hôte, Félix Houphouët-Boigny, président de l'Assemblée territoriale de Côte d'Ivoire mais aussi ministre de la République française, lui fit un accueil protocolaire et réservé. Tout opposait les deux hommes : leurs itinéraires personnels mais aussi leurs projets politiques, puisque le premier s'était fait l'apôtre de l'unité africaine et avait conduit son pays à l'indépendance, alors que le second avait fait le choix de la collaboration avec la métropole dans le cadre de l'Union française.

L'accueil populaire réservé à Nkrumah par les Abidjanais imposa au leader ivoirien de prendre date. Lors de la réception officielle du 6 avril, dans le bâtiment flambant neuf de l'Assemblée territoriale, Houphouët-Boigny réaffirma ses convictions : « Près de nous vient de naître un nouvel État indépendant, peuplé d'autochtones. Nous ne pouvons pas ne pas souhaiter bonne chance à notre voisin de l'est, auquel nous attachent tant de liens. Nous suivrons avec intérêt son audacieuse expérience. Mais [...] nous voulons, sans nous laisser troubler par l'envie, poursuivre avec une conviction renforcée notre propre expérience [...]. Un pari est donc ouvert entre nos deux territoires, l'un ayant choisi l'indépendance, l'autre préférant la voie difficile de la constitution, avec la métropole, d'une communauté d'hommes égaux en droits et en devoirs [...] dans dix ans, nous comparerons nos

résultats¹. » Le défi, tout en symboles, était lancé. La suite est connue : le renversement, dix ans plus tard, du leader ghanéen et l'effondrement économique de son pays, qui ne firent que renforcer l'image du « miracle » d'une Côte d'Ivoire devenue, elle-aussi, indépendante et alors en plein boom économique.

Si le rappel de cet épisode peut sembler bien lointain par rapport à l'actualité ivoirienne et à ses tensions immédiates, il est pourtant lourd de sens car, à certains égards, le coup d'État de décembre 1999 qui a mis à bas le régime de Henri Konan Bédié apporte comme un épilogue à ce défi oublié : la longue agonie du « modèle » ivoirien, confronté à l'usure du pouvoir puis aux changements de son environnement depuis le début des années 80, lui avait fait perdre, malgré d'illusoire rémissions, son statut de référence économique. L'intervention prétorienne récente lui a enlevé l'un de ses attributs majeurs, celui de la stabilité politique.

L'évocation de ce défi ivoiro-ghanéen d'une autre époque nous invite à prendre du recul avec l'événement, afin de renouer avec le « débat ivoirien » qui s'était engagé il y a plus de trente ans avant de se diluer dans la banalisation de l'ajustement structurel. Ce choix ne veut pas dire, comme le montrent les contributions à ce dossier spécial, éluder les recompositions en cours ; mais la grande difficulté à commenter en direct une transition ayant déjà connu plusieurs rebondissements et deux gouvernements en cinq mois impose de privilégier un regard diachronique sur ce qu'a été la trajectoire du pays au cours des dernières décennies, ses mouvements de fond et ses ruptures. Pour comprendre l'effondrement du régime Bédié et saisir les enjeux du débat politique qui se développe depuis le putsch, nous avons fait un choix de méthode : le recours au temps long et le repérage des régularités qui permettent de mieux dénouer les intrigues² de l'histoire ivoirienne.

DÉNOUER LES INTRIGUES DE LA TRAJECTOIRE IVOIRIENNE

Pour ceux qui s'adonnent au difficile exercice de l'analyse comparée, la Côte d'Ivoire apparaît comme un pays intrigant à plus d'un titre. Il s'agit tout d'abord de l'intrigue d'un coup d'État qui s'est avéré largement atypique par les conditions de son déroulement, où la population ivoirienne a fait preuve d'une grande maîtrise (voir les articles de G.-A. Kieffer et J.-P. Chauveau), mais qui met en évidence une intrigue autrement plus

exceptionnelle dans le contexte des indépendances africaines : la stabilité politique liée au long règne d'Houphouët-Boigny qui a duré près de cinquante ans³ ; stabilité qui sera poursuivie par une succession d'apparence réussie mais dont le putsch a révélé le caractère totalement inachevé. Il s'agit ensuite du poids de la présence étrangère – le pays possède l'un des plus forts taux mondiaux d'immigration –, qui a largement soutenu la croissance par l'apport de main-d'œuvre et de travailleurs qualifiés en provenance de l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest, mais aussi de l'Europe et du Liban. Il s'agit encore d'une réussite indéniable dans l'agriculture, qui n'a pas été remise en cause par la montée de la crise structurelle, et qui a conduit le pays au premier rang mondial sur un marché agricole (cas unique pour un pays africain), celui du cacao, avec le développement concomitant d'une agro-industrie florissante. Cette intrigue, située au cœur des enjeux de pouvoir, n'est pas la moindre car elle est venue contredire l'une des thèses centrales de la nouvelle économie politique concernant l'Afrique, selon laquelle le biais anti-rural des classes dirigeantes serait à l'origine de la faillite agricole du continent⁴. Énigme, enfin, des recompositions économiques des années 90 où, malgré la détérioration rapide de l'environnement économique global, les privatisations ont permis l'émergence de quelques groupes de sociétés, parfois structurés en holdings, comprenant une participation active des capitaux nationaux. Certains de ces groupes ont engagé des stratégies industrielles,

1. Voir la relation d'un grand témoin de l'époque, F. Mitterrand, *Présence française et abandon*, Paris, Plon, 1957, p. 213, et J. Woronoff, *West African Wage : Houphouët versus Nkrumah*, Metuchen, The Scarecrow Press, 1972, p. 13 ; mais aussi A. Blanchet, « Le défi de M. Houphouët-Boigny au Dr Nkrumah », *Le Monde* daté du 17 avril 1957.

2. L'intrigue est ici entendue comme le « tissu de l'histoire », selon le sens donné par P. Veyne (*Comment on écrit l'histoire*, Paris, Le Seuil, 1971, p. 51). Sur la justification d'une approche réconciliant politique, économie et histoire, voir B. Losch, « Éloge de la distinction. S'intéresser aux intrigues pour comprendre les situations africaines », *Économie & Sociétés*, série « Relations économiques internationales », à paraître.

3. Le député Houphouët est élu pour la première fois à l'Assemblée nationale française au titre du second collège du territoire de la Côte d'Ivoire pour la Constituante d'octobre 1945. Premier ministre en 1959, président de la République en 1960, il restera au pouvoir jusqu'à son décès en fonction fin 1993.

4. Sur ce courant basé sur des analyses en termes de recherche de rente, voir les travaux de R. Bates et notamment son ouvrage fondateur, *Markets and States in Tropical Africa*, Berkeley, University of California Press, 1981. Dans le cas ivoirien, l'originalité est renforcée par le fait que la classe politique au pouvoir lors de l'indépendance n'était pas d'origine urbaine mais au contraire d'extraction rurale et que, malgré cette spécificité, elle a pourtant mis en place un dispositif de prélèvement sur les revenus ruraux qui n'a pas empêché la croissance sectorielle agricole.

caractérisées par la recherche de diversification et de nouvelles alliances internationales et par une logique d'accumulation contredisant les pratiques rentières généralement mises en avant pour caractériser les économies africaines.

Une insertion internationale protégée⁵...

La trajectoire économique et politique de la Côte d'Ivoire a été profondément marquée par les conditions de son insertion internationale. En effet, le territoire a connu très tôt (dès les années 30), dans le cadre du projet colonial français, une spécialisation orientée vers la production caféière, dont la métropole était fortement consommatrice, avec de lourdes conséquences sur sa balance des paiements. Cette spécialisation a été favorisée par la mise en place d'un régime de protection de marché (tarifaire et non tarifaire) et par des incitations à la production, progressivement étendues au cacao, y compris par la promotion d'une colonisation européenne. Ce régime est venu consolider une économie de plantation africaine largement endogène, qui a rapidement et durablement structuré le tissu économique, social et politique local⁶, et assuré une forte croissance des revenus ruraux. Simultanément, les pratiques discriminatoires en faveur des colons facilitaient la cristallisation des luttes et l'émergence d'une classe politique locale.

Cette insertion internationale est remarquable par sa durée, puisque la protection sera reconduite sous diverses formes jusqu'aux années 80. En effet, la protection impériale mise en œuvre pendant l'entre-deux-guerres a été poursuivie dans le cadre de l'Union française, et les avantages tangibles de ce régime privilégié, dont bénéficiaient directement les planteurs ivoiriens, ont largement guidé le projet politique du Père de l'indépendance. Elle explique notamment le choix de la collaboration plutôt que de la rupture avec la métropole et la tentative d'une intégration politique au sein d'une Communauté franco-africaine qui était directement motivée par cette préoccupation⁷. Cet objectif, qui allait à contre-courant de « l'air du temps », ne sera pas atteint. En revanche, il sera opportunément relayé au moment de la décolonisation par l'accès privilégié au marché européen et par la mise en place des accords internationaux sur les produits de base – dont le café et le cacao – qui ont assuré dans la durée une relative stabilité des cours.

... expliquant la longévité des compromis fondateurs

Cet environnement protégé permet cependant de comprendre la longévité des compromis nationaux⁸, qui constitue l'autre régularité majeure de la trajectoire de la Côte d'Ivoire. La protection de marché a en effet permis de nouer des alliances durables entre plusieurs composantes de la configuration ivoirienne, en particulier entre l'État et les firmes étrangères et entre l'État et les planteurs.

L'alliance avec les firmes constitue un facteur déterminant de la réussite ivoirienne des années 60 et 70. En poursuivant la collaboration engagée à l'époque coloniale et en acceptant de servir de relais aux intérêts étrangers et principalement français, le pouvoir ivoirien a permis non seulement le maintien des capitaux mais aussi leur redéploiement, qui a fait la différence avec d'autres pays indépendants ayant choisi des options plus nationales. Le prix payé a été l'octroi d'avantages exceptionnels en termes de fiscalité, d'investissements et de rapatriements des capitaux, ainsi que la continuation de l'ordre juridique et la préservation des droits acquis coloniaux⁹. Cette alliance a favorisé une collusion entre pouvoir politique et firmes, qui a permis d'asseoir un dispositif de prélèvement et de redistribution au profit des clientèles politiques¹⁰.

5. Les développements qui suivent s'appuient sur une recherche conclue récemment qui s'inscrit dans une économie politique de longue période. Voir B. Losch, *Le Complexe café-cacao de la Côte d'Ivoire. Une relecture de la trajectoire ivoirienne*, thèse de doctorat de l'université de Montpellier, 1999, à paraître chez Karthala.

6. Voir les travaux fondateurs de J.-P. Chauveau et J.-P. Dozon, et en particulier « Colonisation, économie de plantation et société civile en Côte d'Ivoire », *Cahiers Orstom*, série Sciences humaines, XXI (1), 1985, pp. 63-80.

7. Cette option intégrationniste favorisant les planteurs ivoiriens a eu une incidence directe sur la physionomie de la sous-région. Elle explique en particulier le refus d'Houphouët-Boigny de soutenir un projet fédéral qui aurait contraint la Côte d'Ivoire à continuer de partager ses ressources avec les autres territoires de l'ancienne Afrique-Occidentale française.

8. Entendus ici comme une forme d'organisation par laquelle des groupes antagonistes créent des règles, des droits et des obligations entre les parties prenantes. Voir C. André, « État-providence et compromis institutionnalisé. Des origines à la crise contemporaine », in R. Boyer et Y. Saillard (dir.), *Théorie de la régulation. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1995, pp. 144-152.

9. Sur ce point, voir l'importante recherche de R. Degni-Segui, *La Succession d'États en Côte d'Ivoire*, thèse de doctorat de l'université d'Aix-Marseille, 1979.

10. Ce dispositif apparaît clairement dans le secteur d'exportation du café et du cacao, où les exportateurs privés ont servi de relais à la Caisse de stabilisation (créée en 1955) et à l'État pour l'organisation du secteur. Cette imbrication est à l'origine de ce que nous avons appelé le complexe café-cacao, situé au cœur de la configuration politique et économique ivoirienne. Voir B. Losch, *Le Complexe café-cacao...*, *op. cit.*

Cette alliance avec les « marchands » a été doublée d'une alliance avec les planteurs. Celle-ci peut paraître paradoxale puisque les producteurs ivoiriens ont été les premières victimes du système de prélèvement mis en place sur les prix, mais aussi parce qu'ils ont été rapidement évincés du champ politique alors qu'ils avaient joué un rôle majeur dans le processus d'émancipation du territoire par leur lutte contre la discrimination coloniale. Les différentes contreparties offertes aux planteurs à la ponction sur leurs revenus ont été étroitement complémentaires. Il s'agit d'abord de la mise en place, par la Caisse de stabilisation, d'une double garantie de prix et d'achat pour le café et le cacao (qui tranchait avec l'instabilité antérieure) et, ensuite, du développement rapide, sur tout le territoire, de réseaux d'approvisionnement en produits de consommation, rendu possible par l'alliance avec les marchands, qui a permis de stimuler la production¹¹. Il s'agit enfin de la promotion d'une politique de libre accès aux facteurs de production – la terre et la main-d'œuvre¹² – qui ouvrait la porte à une mise en valeur à grande échelle de la zone forestière du pays par les plantations et consolidait un projet d'enrichissement proposé très tôt par Houphouët-Boigny aux populations rurales. Quant à la contrepartie à l'expropriation politique des planteurs, elle a été fournie par l'idéologie : la médiation sociopolitique assurée par Houphouët-Boigny, Père de la nation mais aussi premier paysan de Côte d'Ivoire, a en effet érigé le planteur en pierre angulaire du référentiel national. Sur cette base, la suppression du syndicalisme paysan et les obstacles mis à l'organisation professionnelle des planteurs, qui auraient constitué des contre-pouvoirs, devenaient possibles puisque l'État, le Président et les planteurs ne faisaient plus qu'un.

Cette double alliance avec les planteurs et les marchands a été consolidée par des alliances complémentaires : alliance avec l'armée sur le plan intérieur (voir la contribution de G.-A. Kieffer) et alliance avec la France sur le plan extérieur puisque, au-delà de la consolidation du rôle des firmes, le régime ivoirien assurera explicitement la fonction de relais de la politique africaine de cette dernière. L'étroitesse des relations entre les classes politiques et les milieux d'affaires a ainsi conféré à la Côte d'Ivoire un statut de choix dans ce que J.-F. Bayart a appelé le bloc historique postcolonial¹³. Enfin, la contestation politique, syndicale et intellectuelle sera brisée très tôt par la mise en place d'un régime de type autoritaire, sachant soigner son image, mais ayant rapidement institué un parti unique de fait, puis éliminé toute opposition¹⁴,

avant de dissoudre les résistances dans un système clientéliste extrêmement onéreux mais particulièrement « efficace ».

Le « nouveau temps du monde » et le coût croissant de la régulation politique

Le projet national promu par Houphouët-Boigny consistait donc en un maintien et un renforcement de la spécialisation originelle du territoire par l'ouverture de ses frontières aux capitaux et aux hommes et par la poursuite de liens étroits avec l'ancienne métropole. Le mode de régulation choisi, basé sur l'organisation de prélèvements à l'interface avec les marchés internationaux et sur une redistribution de type clientéliste, a globalement pu fonctionner jusqu'aux années 80.

Son délitement rapide, qui remettait en cause le projet global, s'est effectué en conséquence d'un effet de ciseaux entre, d'une part, les profonds changements survenus dans l'économie mondiale, qui allaient conduire à la libéralisation, à la recomposition des marchés et au désarmement forcé des États – dont l'État ivoirien –, et, d'autre part, les besoins croissants de la régulation politique en régime clientéliste. L'usure du pouvoir liée à la longévité d'un régime vieillissant, l'arrivée de jeunes diplômés qui ne pouvaient plus être accueillis dans le dispositif public et parapublic et les revendications des jeunes cadres ont conduit à une croissance des coûts induits par la contention de la contestation intérieure, alors que le pouvoir politique voyait le niveau et l'accès à ses ressources se réduire rapidement.

11. Le développement des réseaux de vente succursalistes, qui pratiquaient une politique de desserte à prix homogène – comme la Chaîne Avion mise en place par une vieille société de traite coloniale, la SCOA (Société commerciale de l'Ouest africain) –, a contribué à une forte hausse du pouvoir d'achat. Il a surtout permis aux campagnes « d'avoir quelque chose à acheter ».

12. La politique de libre accès au foncier est souvent citée avec le slogan « la terre appartient à celui qui la met en valeur » ; la politique d'accès à la main-d'œuvre l'est moins souvent : elle constitue pourtant l'un des fondements de la Côte d'Ivoire d'aujourd'hui. Dès 1951, le Syndicat agricole africain d'Houphouët-Boigny s'est associé avec les colons pour la mise en place du SIAMO (le Syndicat interprofessionnel d'acheminement de la main-d'œuvre), qui a permis de drainer les travailleurs des territoires limitrophes. Houphouët mettra tout en œuvre pour préserver ce flux à l'indépendance en passant un traité spécifique avec la Haute-Volta et en « pacifiant » ses relations avec le Mali. Il consolidera cette politique en offrant un statut d'intégration aux travailleurs étrangers.

13. J.-F. Bayart, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989.

14. Voir en particulier la période des pseudo-complots au tournant des années 60. S. Diarra, *Les Faux Complots d'Houphouët-Boigny. Fracture dans le destin d'une nation*, Paris, Karthala, 1997.

Les besoins croissants de la régulation politique se sont dès lors clairement heurtés à l'érosion de la situation internationale d'un pays resté entièrement dépendant de ses exportations agricoles. La dérégulation des marchés et la fin des accords internationaux (corrélative au retrait des États) ont entraîné une chute rapide des cours, avec des conséquences dramatiques pour la Côte d'Ivoire puisque à la fin des années 80, les prix du café et du cacao se situaient en valeur constante au niveau de 1945. Cette baisse drastique des recettes a été compensée par une fuite rapide dans l'endettement. Ce palliatif inefficace a entraîné le pays dans le processus d'ajustement structurel imposé par les agences internationales, dont la rigueur s'est trouvée renforcée par le décrochage progressif du pays d'avec la France¹⁵.

Le pouvoir politique a donc été pris dans un étau insoutenable, du fait de l'impossibilité pratique d'opérer des changements dans une régulation interne verrouillée dont il était devenu l'otage. Après avoir joué l'entêtement¹⁶, le régime a été contraint d'opérer une rupture du compromis historique avec les planteurs, qui fondait une composante essentielle de l'édifice ivoirien. En se résignant en 1989 à diviser par deux le prix payé aux producteurs, après la déroute de la guerre du cacao, Houphouët-Boigny a ouvert la boîte de Pandore d'une contestation généralisée (syndicale, politique, militaire) qui allait conduire à la libéralisation forcée du régime, au retour au multipartisme d'avant l'indépendance et à la mise en œuvre réelle du désengagement de l'État sous la pression des bailleurs de fonds.

Le pays s'est alors enfoncé dans une récession rapide, caractérisée par une crispation politique liée à la mise en œuvre musclée, par le nouveau Premier ministre Ouattara, d'un programme de rigueur imposé par l'extérieur¹⁷. La dévaluation de 1994 et la reprise providentielle des cours internationaux du café et du cacao ont entraîné un retour à la croissance qui a fait illusion¹⁸, mais qui a permis une consolidation provisoire du nouveau régime de H. Konan Bédié, qui profitait ainsi d'une rente de situation, et surtout la relance massive des pratiques clientélistes nécessaires à la régulation politique, dont la conséquence fut l'affaiblissement temporaire de la contestation intérieure. Cette embellie était cependant insuffisante pour compenser l'érosion durable des bases du système économique et politique. La décennie a ainsi été le théâtre de mouvements de fond beaucoup plus confidentiels mais essentiels, qui ont vu une recomposition radicale du paysage de l'économie politique ivoirienne. L'anticipation par la classe politique du désarmement

de l'État et de l'accès à ses ressources s'est traduite par l'investissement progressif de certaines firmes qui ont joué ensuite un rôle majeur dans les privatisations, qui connaissaient une accélération radicale grâce à la dévaluation et au volontarisme très impliqué de Bédié. La libéralisation et la fin annoncée de la Caisse de stabilisation ont ainsi été préparées par la constitution progressive d'un oligopole de firmes et de nouvelles alliances extérieures destinées à contrer l'impact des réformes imposées par les agences internationales et leurs conséquences sur l'accès aux ressources. Cette évolution a donné lieu à une concentration accrue du pouvoir économique, qui s'est accompagnée d'une croissance rapide des inégalités et de la pauvreté. Comme le montre la contribution de F. Akindès, les années 90 sont celles d'une dégradation rapide des conditions de vie de la majeure partie de la population ivoirienne, affectant les besoins élémentaires et bouleversant les rapports sociaux. Les tensions et les déséquilibres croissants au sein de la société ivoirienne, les luttes de factions au plus haut niveau entre anciens barons d'Houphouët-Boigny et hommes du nouveau régime pour le partage du gâteau des privatisations permettent de comprendre la production et la mobilisation progressive, par le régime, d'une idéologie de l'exclusion – formalisée par le concept de l'ivoirité – destinée à détourner l'opinion de l'essentiel en lui offrant un « projet » et des boucs émissaires.

Il est important de noter ici la différence fondamentale entre le projet national porté par Houphouët-Boigny et celui de Konan Bédié, révélé par leur gestion de la crise structurelle du régime : en 1988-1989, Houphouët avait eu recours à l'argumentaire de la « spéculation internationale » qui

15. Lié à l'impact de la fin de la guerre froide sur le statut géopolitique de l'Afrique et aux conséquences indirectes de l'intégration européenne.

16. Cet entêtement est illustré par la décision de ne plus honorer la dette extérieure à compter de 1987, puis par le déclenchement de la guerre du cacao en 1988, caractérisée par le refus des ventes destiné à « casser la spéculation internationale ». Sur cet épisode, voir la relation romancée mais bien informée de J.-L. Gombeaud, C. Moutout et S. Smith, *La Guerre du cacao. Histoire secrète d'un embargo*, Paris, Calmann-Lévy, 1990.

17. Cette période a notamment été marquée par la montée de la répression politique et syndicale et par la paupérisation d'une grande partie de la population ivoirienne. Voir les travaux du Syndicat national de la recherche et de l'enseignement supérieur, *Autopsie de l'économie ivoirienne*, Abidjan, Synares, 1990, et *Le Plan d'austérité : un complot contre les travailleurs*, Abidjan, Synares, 1992.

18. Voir B. Contamin et B. Losch, « Côte d'Ivoire : la voie étroite », *Politique africaine*, n° 77, mars 2000, pp. 117-128.

étouffait la Côte d'Ivoire unie derrière son chef (voir les marches de soutien avec des représentants de tout le pays) ; à partir de 1995, Bédié mobilisera celui de l'ivoirité, réduisant ainsi la Côte d'Ivoire à une vision ethnonationaliste étroite qui met aujourd'hui en péril la collectivité nationale.

Le retournement de conjoncture à partir de 1998 a ramené la Côte d'Ivoire et ses analystes à la réalité d'une insupportable dépendance des marchés des matières premières agricoles. Les conséquences de la baisse des ressources sur les différentes catégories socio-économiques ont accentué très rapidement les crispations politiques et le durcissement du régime Bédié, dont l'aveuglement a précipité la chute et, avec lui, l'effondrement d'un « modèle ivoirien » longtemps perçu comme une référence.

RÉHABILITER LE « DÉBAT IVOIRIEN »

La Côte d'Ivoire a longtemps été, en effet, un pays de référence. Pays de référence pour ses succès apparents des décennies 60 et 70 mais aussi, et peut-être surtout, pays de référence d'un débat idéologiquement et historiquement marqué, celui du développement, à une époque où le concept faisait sens et où des alternatives étaient envisagées et envisageables. Dans les représentations de l'époque, la Côte d'Ivoire, avec à sa tête un des leaders des indépendances africaines, avait choisi la voie libérale et capitaliste, tandis que d'autres optaient pour la voie socialiste et nationale. Cette promotion au rang de l'un des modèles de référence du continent africain a alimenté un débat qui, avec le recul, constitue à maints égards le pendant francophone des réflexions suscitées par le modèle kenyan, le fameux « *kenyan debate* ¹⁹ ».

À l'instar de ce dernier, le « débat ivoirien » a largement été un débat *sur* la Côte d'Ivoire, porté par des travaux de chercheurs non-ivoiriens. Ce constat, lourd de conséquences pour l'appropriation locale du débat lui-même, renvoie au statut de la recherche et à son autonomie vis-à-vis du politique. En Côte d'Ivoire, le premier ministère de la Recherche scientifique n'a été créé qu'en 1971 ; il restera longtemps sans moyens effectifs, et les sciences sociales en seront toujours le parent pauvre. Le maintien des instituts français, et en particulier de l'Orstom, constituait alors une opportunité d'évitement et un palliatif « utile » pour le pouvoir d'État. Ainsi, l'impossibilité pratique pour les chercheurs ivoiriens d'aborder des sujets traitant du politique – les choix de politique économique étaient dans l'ensemble

peu contestés – a orienté leurs travaux vers l'histoire coloniale, l'anthropologie, l'économie rurale ou, plus récemment et avec ferveur, l'économétrie. Nonobstant les travaux universitaires, réalisés sans moyens et pour la plupart méconnus, les publications sont dans l'ensemble assez peu nombreuses. Les rares auteurs qui se sont attachés à une analyse directe et de l'intérieur de l'expérience ivoirienne ont adopté des positions disciplinaires très marquées, notamment en science politique ou en anthropologie²⁰. Ou bien ils ont fait le choix de l'opposition politique directe – tels M. Amondji et L. Gbagbo –, qui était concurrentement celui de l'exil, tout du moins jusqu'à la libéralisation formelle du régime²¹.

Les discussions qui ont prévalu à la conception de ce numéro de *Politique africaine* ont montré que la situation de la recherche en sciences sociales avait peu évolué. Les tensions internes et récurrentes à l'université depuis le début de la décennie, la réduction dramatique des moyens de la recherche et le choix de l'exil de certains chercheurs, les pesanteurs de l'idéologie d'exclusion promue par l'ancien parti au pouvoir ont constitué des obstacles supplémentaires. Enfin, la situation actuelle de transition politique a rendu difficile une prise de parole dégagée de la pression des engagements immédiats liés aux recompositions en cours et à leurs incertitudes. La publication butait aussi sur les contraintes très matérielles d'un calendrier que souhaitait tenir la rédaction de la revue en regard de l'importance et des enjeux de la conjoncture ivoirienne. Il n'en reste pas moins une grande difficulté à

19. Comparativement à la Côte d'Ivoire, le débat kenyan a été particulièrement abondant. Pour un bilan des acquis, voir notamment C. Leys, *The Rise and Fall of Development Theory*, Nairobi, Bloomington, Londres, EAEP, Indiana University Press, James Currey, 1996, pp. 143-163 et, pour une synthèse en français, J. Copans, « Le débat kenyan », in S. Ellis et Y.-A. Fauré, *Entreprises et entrepreneurs africains*, Paris, Karthala-Orstom, 1995, pp. 105-113.

20. À titre d'exemple, nous pouvons citer T. D. Bakary, *La Démocratie par le haut en Côte d'Ivoire*, Paris, L'Harmattan, 1992, et « Political polarization over governance in Côte d'Ivoire », in W. Zartman (ed.), *Governance as Conflict Management. Politics and Violence in West Africa*, Washington, Brookings Institute Press, 1997, pp. 49-93 ; ou, dans un autre registre, H. Memel-Foté, « Des ancêtres fondateurs aux Pères de la nation. Introduction à une anthropologie de la démocratie », *Cahiers d'études africaines*, XXXI-3, n° 123, 1991, pp. 263-285, et « Un mythe politique des Akan en Côte d'Ivoire : le sens de l'État », in P. Valsecchi et F. Viti (dir.), *Mondes akan. Identité et pouvoir en Afrique occidentale*, Paris, L'Harmattan, 1999, pp. 21-42.

21. Voir notamment M. Amondji, *La Côte d'Ivoire, la dépendance et l'épreuve des faits*, Paris, L'Harmattan, 1988 ; L. Gbagbo, *Côte d'Ivoire. Économie et société à la veille de l'indépendance (1940-1960)*, Paris, L'Harmattan, 1982.

positionner une analyse dans un tel contexte, alors que de nombreux collègues sont contraints par les événements à rester silencieux, tout en s'efforçant d'éviter ce qui pourrait apparaître comme des jugements de valeur ou des recommandations.

Revenir sur les acquis et les insuffisances du débat ivoirien constitue aujourd'hui un préalable pour réhabiliter la réflexion sur une Côte d'Ivoire en transition et sur son devenir. Cette rétrospective est d'autant plus utile que la revue *Politique africaine* y a pris une part majeure. Pourtant, curieusement, un seul numéro fut consacré au pays. Avec *Côte d'Ivoire, la société au quotidien* (n° 24, 1986), la rédaction avait pris l'option de poursuivre son engagement analytique fondateur en s'intéressant à la construction sociale du politique « par le bas », afin de « repérer, à des échelles infra-étatiques et infra-«nationales», des indicateurs constitutifs de fractions sociales²² ». Ce qui s'impose de façon flagrante, avec près de quinze ans de recul, est le profond changement de contenu du débat au quotidien. Le numéro de 1986 présentait les inégalités et les conflits en milieu urbain et rural, la quête de l'ascension sociale et la course à l'école, les pratiques sociales des « grands » et celles des « petits » dans un climat de « calme macro-social apparent²³ » où les ruptures possibles n'apparaissaient qu'en filigrane ou n'étaient qu'évoquées du bout des lèvres. Dans la Côte d'Ivoire d'aujourd'hui, l'espace du politique « par le bas » est au contraire occupé, comme le montrent les contributions à ce numéro, par la question nationale et celle du statut de « l'étranger » à travers le débat sur l'ivoirité. Ce débat fait écho aux ruptures économiques et sociales d'un pays en crise profonde, où les institutions financières internationales occupent désormais le devant de la scène. Changement de décor donc, mais aussi changement de contenu, qui nécessite un détour par l'itinéraire du débat ivoirien.

Les années fastes

L'ouvrage de Samir Amin *Le Développement du capitalisme en Côte d'Ivoire*²⁴ a sans conteste engagé et profondément marqué la discussion. En mettant en avant la possibilité d'une croissance sans développement, mais en posant simultanément le caractère rédhibitoire d'une orientation économique strictement basée sur les exportations (agricoles) et un large appel à des facteurs importés (capitaux, assistance technique, technologie), ce travail de référence a servi pendant quinze ans de point d'appui à la discussion sur l'existence d'un « modèle ivoirien » et sur ses caractéristiques. Les partisans du modèle

ont utilisé l'ouvrage comme repoussoir pour démontrer la réalité du miracle (croissances globale et sectorielles fortes, début d'industrialisation, infrastructures nombreuses, amélioration des indicateurs sociaux, stabilité politique), alors que les critiques y faisaient appel pour mieux en dénoncer le mirage (extraversion, inégalités, dépendance extérieure). Ainsi, de manière paradoxale, le cas ivoirien pouvait tout aussi bien, selon l'angle d'analyse et les prémisses théoriques, alimenter les courants de la modernisation comme ceux de la dépendance.

Après un premier bilan plus nuancé coordonné en 1978 par B. den Tuinder²⁵, c'est sans conteste l'ouvrage de Y.-A. Fauré et J.-F. Médard *État et bourgeoisie en Côte d'Ivoire*²⁶, paru en 1982, qui a permis de cristalliser le débat ivoirien. Même si le propos n'était pas exempt d'un certain parti pris, notamment dans le traitement comparatif des pays voisins, le livre présentait le considérable avantage de réhabiliter l'originalité de la trajectoire du pays et de mettre en évidence les caractéristiques intrinsèques de l'expérience ivoirienne : le poids du secteur agro-exportateur et des capitaux étrangers, la faiblesse de l'entreprise privée nationale, mais aussi la croissance globale, celle du niveau de vie et des infrastructures, l'attractivité, le rôle multiforme de l'État, l'originalité de la régulation sociopolitique et l'imbrication du secteur privé, de l'État et de la classe dirigeante.

État et bourgeoisie en Côte d'Ivoire a provoqué de nombreux commentaires, critiques et développements complémentaires de Gouffern (1982), Campbell et Zolberg (1983), puis Morice (1987), avec des réactions de Fauré (1983, 1987). Ce débat, porté par *Politique africaine*²⁷, rappelait notamment les

22. Avant-propos au dossier par Y.-A. Fauré et A. Dubresson, *Politique africaine*, n° 24, 1986, p. 5.
23. *Ibid.*

24. S. Amin, *Le Développement du capitalisme en Côte d'Ivoire*, Paris, Minuit, 1967.

25. L'auteur signalait les risques liés à l'érosion des avantages comparatifs, les écarts villes-campagnes, le coût de l'urbanisation, la croissance de la dette et, déjà, la gestion de l'immigration. Voir B. den Tuinder (ed.), *Ivory Coast : the Challenge of success*, Baltimore, Londres, Johns Hopkins, University Press, publié par la Banque mondiale, 1978.

26. Y.-A. Fauré et J.-F. Médard, *État et bourgeoisie en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala, 1982.

27. Voir, dans *Politique africaine*, L. Gouffern, « "Les limites du modèle" ? À propos d'État et bourgeoisie en Côte d'Ivoire », n° 6, 1982, pp. 19-34 ; B. Campbell, « Le débat sur la dépendance. À quand un renouveau ? », n° 9, 1983, pp. 131-139 ; A. Zolberg, « La redécouverte de la Côte d'Ivoire », n° 9, 1983, pp. 118-131 ; Y.-A. Fauré, « La Côte d'Ivoire à la cote d'alerte », n° 9, 1983, pp. 140-143 ; A. Morice, « L'État africain typique : lieu ou instrument », n° 26, 1987, pp. 42-62, et Y.-A. Fauré, « Retour à la méthode ; Alain Morice et la Côte d'Ivoire », n° 27, 1987, pp. 120-122.

blocages structurels inévitables de l'expérience ivoirienne liés à l'extraversion, à la faible diversification et à la dépendance des marchés mondiaux, ainsi qu'à un endettement rapide et spectaculaire qui deviendra ensuite le point focal des discussions. Les limites du modèle et ses défis furent repris, dans une lecture plus nuancée, par l'ouvrage coordonné par Zartman et Delgado (1984) puis, avec une vigueur accrue, par l'analyse de Campbell (1985) et par la synthèse de Duruflé (1988), qui insistait sur l'impasse induite par les déséquilibres structurels et par un endettement extérieur étouffant toute perspective de relance de la croissance²⁸.

Ce diagnostic sera finalement confirmé par Fauré (1989), puis radicalement validé par les faits, puisque ce furent bien les « dysfonctions [de la] croissance ambiguë » ivoirienne qui finirent par l'emporter²⁹. L'impasse financière du tournant des années 90 a en effet plongé « le pays du miracle » dans une dépendance extrême et paralysante – tout du moins en première analyse – vis-à-vis du système d'aide international. Après avoir servi d'exemple de réussite de la voie libérale en Afrique, puis de bon élève des premières années de l'ajustement, le pays fut alors montré du doigt et relégué « au fond de la classe » par ses anciens supporters devenus contempteurs, en particulier la Banque mondiale. La Côte d'Ivoire était devenue un cas typique de mauvaise gestion et d'État surdimensionné, rétif aux prescriptions³⁰.

Le dépérissement

Ce revirement assez rapide, entre 1985 et 1990, et l'éclatement de la crise structurelle ivoirienne ont ainsi débouché, comme dans les autres pays du continent, sur un accaparement du discours par les bailleurs de fonds. Le débat ivoirien a dès lors sombré dans des propos d'experts, dans lesquels la Côte d'Ivoire n'était plus qu'une figure parmi d'autres de l'ajustement structurel et apparaissait comme n'ayant fait que « trop peu et trop tard³¹. » Dès lors, la discussion va se dissoudre dans la mise en place de mesures macro-économiques, la recherche de l'équilibre des finances publiques, puis la tentative d'instauration d'un prêt-à-l'emploi appelé « bonne politique ». Par un effet de substitution, ce « paquet » importé est ainsi devenu le véritable objet du débat, au détriment de toute réflexion compréhensive sur les particularités ivoiriennes.

Face à un tel « rouleau compresseur », la recherche en sciences sociales sur la Côte d'Ivoire a eu une nette tendance à se replier sur des thématiques

plus circonscrites, cadrées par les champs disciplinaires, avec une prédilection pour les analyses sectorielles et surtout locales, voire micro-locales. Cette attitude constituait simultanément une réponse aux analyses globalisantes et décontextualisées mobilisées et mises en avant par les bailleurs de fonds. Quelques travaux issus de la science politique ont cependant apporté des analyses comparatives traitant des caractéristiques de l'État et des institutions politiques dans une perspective historique, comme celles de Médard et Crook (1991) ou encore Bakary, tandis que Contamin et Fauré (1990) démontraient la capacité de repositionnement de l'État sous couvert de son désengagement³². Parallèlement, le Groupement interdisciplinaire en sciences sociales de Côte d'Ivoire (GIDIS-CI) essayait de relancer un débat général ; celui-ci sera amorcé avec deux manifestations, en 1992 et surtout 1994, dont fut tiré l'ouvrage *Le Modèle ivoirien en questions*³³, qui renouait enfin avec les discussions originelles sur les dimensions économiques, sociales

28. Voir W. Zartman et C. Delgado, *The Political Economy of Ivory Coast*, 1984 ; B. Campbell, « The Fiscal Crisis of the State », in H. Bernstein et B. Campbell (eds), *Contradictions of Accumulation in Africa : Studies in Economy and State*, Beverly Hills, Sage, 1985, pp. 267-310 ; G. Duruflé, *L'Ajustement structurel en Afrique*, Paris, Karthala, 1988.

29. Y.-A. Fauré, « Le complexe politico-économique », in *État et bourgeoisie...*, op. cit., pp. 49-60, et « Côte d'Ivoire : analysing the crisis », in D. B. Cruise O'Brien, J. Dunn, R. Rathbone (eds), *Contemporary West African States*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989, pp. 59-73.

30. Le pays est présenté comme un exemple d'ajustement entravé (« *fettered adjustment* ») et comme « un contre-exemple montrant comment la pauvreté peut être accrue lorsque les politiques d'ajustement ne sont pas appliquées correctement » (traduit par nous). Voir L. Demery, « Côte d'Ivoire : fettered adjustment », in I. Husain, R. Faruque (eds), *Adjustment in Africa. Lessons from Country Case Studies*, Washington, World Bank, 1994, pp. 73 et 115. Cet aspect est développé dans la contribution de B. Campbell à ce numéro.

31. « *Too little and too late* », selon l'expression de Chamley. Voir « Côte d'Ivoire : the Failure of structural adjustment », in V. Thomas et al., *Restructuring Economies in Distress. Policy Reform and the World Bank*, New York, Oxford University Press, 1991, p. 304.

32. Voir J.-F. Médard, « The historical trajectories of the ivoirien and kenyan states », in J. Manor (ed.), *Rethinking Third World Politics*, Londres, New York, Longman, 1991, pp. 185-212 ; R. Crook, « State, society and political institutions in Côte d'Ivoire and Ghana », in J. Manor (ed.), *ibid.*, pp. 213-241 ; B. Contamin et Y.-A. Fauré, *La Bataille des entreprises publiques en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala, 1990. Rapley, de son côté, a proposé une relecture longue période mais partielle de l'économie politique avec son *Ivoirian Capitalism*, Boulder-Londres, Lynne Rienner Publishers, 1993.

33. Voir *Crises et ajustements en Côte d'Ivoire, les dimensions sociales et culturelles*, Abidjan, GIDIS-CI/Orstom, 1994, et B. Contamin et H. Memel-Foté (dir.), *Le Modèle ivoirien en questions. Crises, ajustements, recompositions*, Paris, Karthala-Orstom, 1997.

et politiques du « modèle », et regroupait notamment les contributions de Campbell, Memel-Fotê et Dozon³⁴.

L'effort du GIDIS semble cependant être resté sans suite tangible, et l'ensemble de ces travaux n'a pas été repris. Il n'a été mobilisé ni par les « experts » extérieurs pour discuter de la crise et de l'ajustement ivoiriens – car l'économie de l'ajustement utilisée par les institutions financières internationales s'auto-alimente et s'auto-suffit... –, ni par les Ivoiriens pour promouvoir un débat interne qui semblait dans une idéologie de l'exclusion, masquant difficilement une lutte féroce pour le pouvoir sur fond de crise économique grandissante. Depuis le dernier colloque du GIDIS, ce sont en effet les idéologues du régime qui se sont accaparés le débat intérieur. En focalisant principalement la discussion sur la reconquête de l'identité nationale et en essayant de fonder une nouvelle Côte d'Ivoire sous la protection du « blanc manteau de l'ivoirité » cher à Henri Konan Bédié, ils ont contraint les autres forces politiques à se positionner par rapport à cette orientation discrètement raciste et ouvertement xénophobe, étouffant ainsi toute possibilité d'un vrai débat sur l'état de la Côte d'Ivoire de cette fin de siècle³⁵. La publication posthume de la contribution courageuse de Moriba Touré oppose un contrepoint éloquent à cette production idéologique³⁶.

La communauté internationale et plus particulièrement les bailleurs de fonds se sont accommodés des dérives de l'ivoirité. L'embellie conjoncturelle post-dévaluation du franc CFA, la reprise des cours du café et du cacao et, en conséquence, celle de la croissance ivoirienne leur ont offert la possibilité de s'abriter derrière l'assainissement financier et la reprise économique. En passant sous silence des prises de position idéologiques pourtant explicites dès 1996, ramenées au rang de spécificités locales, les agences internationales ont feint de croire qu'une reprise de la croissance pouvait ne pas être perturbée par un pourrissement politique : les événements ont montré combien un tel schéma n'était pas viable. Des prises de position diplomatiques (notamment de la France et des États-Unis) ne se sont exprimées que très tardivement, à partir d'octobre 1999, lorsque la répression active de l'opposition ne permettait plus de garder le silence convenu habituel. La dénonciation du putsch et les critiques légalistes sur l'arrêt du processus démocratique, exprimées depuis décembre, sont ainsi à mettre en perspective avec ce silence antérieur. Les grandes déclarations cachent souvent de plus durables et confortables omissions.

En 1996, lors de la publication des travaux suscités par le GIDIS, il était encore possible d'offrir un recueil sur « le modèle ivoirien en questions ». Quatre ans plus tard, les événements ont apporté d'incontestables éléments de réponse aux interrogations et aux doutes des chercheurs. Le modèle ivoirien s'est brisé brutalement sur un coup d'État militaire, à la fois inattendu et tellement attendu, puisque le sens commun savait bien qu'il allait se passer « quelque chose ». Pour conserver notre référence au Ghana voisin, ce coup concrétise aussi, plus de trente ans après le renversement de Nkrumah, l'impasse de la trajectoire ivoirienne³⁷ : les choix caricaturaux et le despotisme radical de « l'Osagyefo » l'avaient rapidement conduit à sa perte ; si le mode

34. B. Campbell, « Le modèle ivoirien à l'épreuve de la crise », pp. 37-60 ; H. Memel-Fotê, « De la stabilité au changement. Les représentations de la crise politique et la réalité des changements », pp. 611-633 ; J.-P. Dozon, « L'étranger et l'allochtone en Côte d'Ivoire », pp. 779-798.

35. Voir l'analyse de J.-P. Dozon dans ce numéro, qui replace l'ivoirité dans l'histoire de la formation de la nation ivoirienne. À titre d'illustration des orientations prises par ce courant, notons que la recherche des origines mythiques de l'ivoirité a conduit à identifier des ancêtres « extra-terrestres, descendus ou venus du ciel » pendant qu'un ancien Premier ministre – Alassane Ouattara – était disqualifié de toute appartenance à la nation pour ses origines réputées burkinabè. De telles constructions prêteraient à sourire si elles n'avaient des conséquences aussi dramatiques pour la Côte d'Ivoire. Voir G. Niangoran-Bouah, « Les fondements socioculturels de l'ivoirité », *Revue de la Curdiophe*, n° 1, 1996, p. 50, dont des extraits sont reproduits dans ce dossier spécial.

36. Notons ici un phénomène particulièrement exemplaire de l'expression du politique « par le bas » en Côte d'Ivoire, peu connu à l'extérieur du pays, et qui n'a malheureusement pas pu être présenté dans ce numéro : le séfonisme. Ce mot à succès, utilisé couramment, a pour origine un sketch télévisé présenté dans l'émission satirique « Faut pas fâcher » en décembre 1996, qui met en scène un jeune ivoirien d'ethnie séfon – une ethnie imaginaire – promu par la protection d'un « frère » et qui dès lors va s'enfoncer entièrement dans cette logique identitaire, rejetant épouse, amis, collègues qui n'ont pas la même origine. Derrière le séfonisme se cache en fait une conceptualisation de la contestation et du rejet par l'homme de la rue des dérives ethnistes de la Côte d'Ivoire des années 90, où le copinage régionaliste avait pris des proportions alarmantes : l'invention d'une ethnie pour mieux dénoncer le mal. Voir M. Guedeba, *Est-ce que c'est bon ça ou les Séfons*, script, 1996.

37. Il est intéressant de souligner les similitudes, non pas bien sûr dans le déroulement concret mais dans les conditions et les motivations des deux putschs. Comme un clin d'œil de l'histoire, au Ghana, en février 1966, la hiérarchie militaire refuse de continuer à laisser s'amplifier les dérives politiques et économiques du régime. Les officiers qui prennent le pouvoir ont fait l'apprentissage des théâtres d'opérations extérieurs : pour eux, l'initiation fut congolaise ; dans le cas ivoirien, l'initiation est centrafricaine, toujours sous l'égide de l'Onu (voir la contribution de G.-A. Kieffer dans ce numéro). Enfin, les putschistes ghanéens firent appel à un général (Ankraah) qui avait été mis précédemment à la retraite d'office par Nkrumah. Voir la chronique proposée par C. Chavagneux dans son analyse de l'expérience ghanéenne, *Ghana, une révolution de bons sens. Économie politique d'un ajustement structurel*, Paris, Karthala, 1997.

de régulation politique et économique mis en œuvre par Houphouët-Boigny a connu quelques succès et a été plus durable, il a révélé des contradictions difficilement soutenables que son successeur n'a pas su gérer.

Fonder un nouveau projet pour la Côte d'Ivoire d'aujourd'hui suppose une réhabilitation et une réappropriation du débat ivoirien par les forces politiques et sociales locales, qui en ont longtemps été dessaisies. Or, la manière dont le régime Bédié finissant a géré les contradictions évoquées ci-dessus – par une fuite en avant dans l'ethnonationalisme – et les ambiguïtés du régime de transition font peser de lourdes hypothèques sur la possibilité de réinventer un compromis politique national fondé sur l'ouverture et la tolérance.

RÉINVENTER UN PROJET NATIONAL

Parmi les nombreux changements de la période actuelle, les processus de recomposition économique et leur accélération auront des conséquences majeures sur le devenir de la Côte d'Ivoire dans la mesure où ils affectent directement les bases mêmes du pouvoir. Les firmes ivoiriennes, largement investies par la classe politique au cours des dernières années, sont désormais confrontées – malgré des alliances internationales renouvelées, en particulier avec les capitaux américains – à la pression des grands macro-acteurs mondiaux pour le contrôle des marchés de matières premières, et bien sûr celui du cacao. Cette seconde guerre des privatisations, où les changements s'opèrent à la vitesse fulgurante qui caractérise désormais une économie mondiale libéralisée et intégrée fonctionnant en réseaux, cristallise tous les conflits entre les groupes d'intérêts de la Côte d'Ivoire de ce début de siècle. Ce nouveau contexte, en réduisant drastiquement les marges de manœuvre des opérateurs locaux, renforce l'exacerbation des luttes pour le pouvoir politique et une crispation accrue des formes idéologiques de légitimation.

Si la Caisse de stabilisation, placée au cœur du complexe politico-économique ivoirien, a accompagné la naissance puis le développement du modèle de la Côte d'Ivoire indépendante, sa suppression en janvier 1999, en privant le pouvoir politique des dernières astuces de l'accès direct aux ressources, a largement contribué à l'effondrement de la première République ivoirienne, malgré le repositionnement souvent spectaculaire des intérêts locaux. Le coup d'État de décembre, moins d'un an après la fin de la Caisse

et cinq mois seulement après la libéralisation complète du secteur cacaoyer, doit d'abord s'interpréter par rapport à ces mouvements de fond. Mais il exprime aussi la difficulté à trouver de nouvelles modalités de régulation économique et politique dans une économie mondiale – et nationale – libéralisée.

Le modèle ivoirien, dans son acception et sur ses bases antérieures, est bel et bien brisé : la régulation économique et politique, qui était fondée sur la gestion d'une production de masse protégée et sur l'exercice d'une fonction de relais dans le cadre d'une spécialisation au sein du bloc historique post-colonial, est aujourd'hui totalement remise en cause par les nouveaux rapports de forces économiques et politiques mondiaux. Le complexe café-cacao avait l'immense avantage d'être largement enchâssé dans l'histoire économique et sociale de la Côte d'Ivoire et d'intégrer directement, même si la répartition des ressources était très inégalitaire, près du tiers de la population du pays. La mise en exploitation d'autres sources de richesse ou d'enrichissement, à l'accès nettement plus limité et relevant caricaturalement de l'économie de rente, pourrait déboucher sur la reconduction des caractéristiques fonctionnelles du mode de régulation antérieur – à savoir l'absence de transparence, la gestion discrétionnaire, le non-respect des règles et du droit, la logique clientéliste –, mais sous des formes beaucoup plus coercitives et violentes, et accélérer la privatisation de l'État au profit de factions³⁸. On pense bien sûr ici à quelques situations africaines, dont certaines sont voisines de la Côte d'Ivoire, au développement, déjà largement engagé, des productions illicites³⁹, ou encore à l'accélération de l'exploitation minière⁴⁰.

38. Voir J.-F. Bayart, S. Ellis et B. Hibou, *La Criminalisation de l'État en Afrique*, Bruxelles, Complexe, coll. « Espace international », 1997.

39. La Côte d'Ivoire est désormais citée en bonne place par l'Observatoire géopolitique des drogues. Voir « Côte d'Ivoire : du cacao au cannabis? », *Syfia International*, n° 130, nov. 1999 ; ainsi que E. Léonard, *Développement de la culture du cannabis et du trafic de marijuana en Côte d'Ivoire forestière*, OGP-Orstom, 1995.

40. Contrairement à Houphouët-Boigny qui aurait, selon une rumeur bien établie, préféré réserver les richesses minières pour les générations futures, Bédié avait engagé dès son arrivée au pouvoir une politique d'exploitation basée sur l'attribution de concessions à des compagnies étrangères (or et diamant en particulier), ce qui lui permit de mettre ces nouvelles activités à l'actif de sa politique. La rumeur de la découverte de nouveaux gisements pétroliers semble aujourd'hui exciter de nombreuses convoitises et susciterait des alliances entre des intérêts ivoiriens et des militaires nigériens, comme lors de la première tentative de privatisation de la SIR (Société ivoirienne de raffinage).

Afin d'éviter des dérives qui pourraient être fatales, la question à laquelle doivent désormais s'attacher les forces sociales du pays est bien celle de la place de la Côte d'Ivoire dans le monde. Contrairement à l'argumentaire de défaite d'un Henri Konan Bédié destitué s'en prenant au « marché de dupes » de la mondialisation, à l'origine selon lui des vicissitudes ivoiriennes, voire de ses propres déboires⁴¹, le processus d'intégration des économies à l'échelle planétaire est certes synonyme de contraintes nouvelles ; mais il est aussi porteur d'opportunités. Pour un pays dont les rigidités politiques ont empêché à plusieurs reprises l'adaptation aux changements, il s'agit d'abord de compter ses forces, de les unir et de prendre en compte les réalités de sa nouvelle physionomie. La Côte d'Ivoire n'est plus le pays rural de l'indépendance ; elle est aussi un pays des villes, avec une population jeune, de plus en plus mal formée du fait de plus de dix ans d'ajustements budgétaires, qui revendique sa prise de parole pour participer à un vrai débat sur les alternatives du pays.

Comme le montre B. Campbell, un des enjeux centraux de la transition actuelle est la réappropriation, par les acteurs locaux, des vingt dernières années de réformes imposées de l'extérieur. Ajoutons qu'il s'agit aussi d'un besoin d'intériorisation de segments de l'histoire nationale qui avaient été occultés par le discours officiel. Mais il est à craindre, à l'observation de l'actualité ivoirienne, que le débat politique ne passe à côté d'une véritable analyse de la crise actuelle et de ses origines. On assiste aujourd'hui en effet avant tout à une compétition électorale dont l'objectif se réduit à la conquête du pouvoir plutôt qu'à la défense d'un projet. On trouve difficilement, dans les discours des différents candidats déclarés ou pressentis, la trace d'un programme d'action et de rénovation dont la Côte d'Ivoire a un besoin éminent et qui permettrait d'ouvrir un véritable débat.

Le constat de la monopolisation de tous les lieux de discussion – de la Commission consultative constitutionnelle et électorale à la presse et aux partis politiques – par la question de l'éligibilité à la présidence de la République, avec celle, directement sous-jacente, de la recevabilité de la candidature d'Alassane Ouattara, révèle l'ampleur du défi de la transition ivoirienne. La lourde décision prise par le général Guéï de retenir une formule constitutionnelle qui écarte de fait l'ancien Premier ministre, tout en contournant le délicat sujet d'une définition trop stricte de la nationalité, a renoué avec des tendances lourdes de violences potentielles⁴². Elle pour-

rait aussi réduire dangereusement le référendum du 23 juillet prochain, selon les consignes de vote qui seront données par les partis, à une véritable préélection présidentielle.

Le choix clair du Front populaire ivoirien de s'allier désormais avec son ennemi d'hier, le PDCI, sur la base d'un projet ethnonationaliste émergent qui exclut de fait, comme le montre J.-P. Dozon, une partie de la collectivité nationale, risque de pousser l'armée à poursuivre, directement ou indirectement par la candidature de son chef, son rôle d'arbitre. La naissance le 23 mai d'un nouveau parti, le Rassemblement pour le consensus national (RCN), dont le but affiché est « la promotion de la philosophie de l'houphouëtisme, son amélioration, son adaptation aux réalités nouvelles » autour de la personne du général de brigade à la retraite Robert Gueï⁴³, annonce clairement la perspective du « recours » et du choix possible d'une option bonapartiste.

Quelle que soit l'issue des prochaines échéances – un pouvoir civil, la poursuite de la transition ou un pouvoir militaire sous des habits civils –, les futurs responsables du pays devront contenir les tentations populistes et gérer des tensions internes exacerbées par l'érosion des positions économiques nationales et les ferments durables de l'idéologie xénophobe. Il faut espérer qu'ils se garderont de chercher des boucs émissaires, à l'instar du Dr Busia au Ghana qui, en 1969, en expulsant brutalement plus de 150 000 étrangers à travers la promulgation de l'*Alien Compliance Order*, ne fit qu'accélérer l'effondrement durable de l'économie ghanéenne. Même si une partie de la classe politique ivoirienne peut être tentée, selon l'expression de J.-P. Chauveau, de remettre à zéro les compteurs de l'histoire, l'avenir du pays se situe d'abord dans l'affirmation entière de son passé. Celui de l'ouverture à toutes les composantes de la société ivoirienne ■

Bruno Losch

41. H. Konan Bédié, « Voici ma part de vérité », *Le Monde* du 15 janvier 2000.

42. Ainsi *Le National*, journal proche de l'ancien président Bédié, n'hésite pas dans sa livraison du 17 mai 2000 à agiter le spectre des pogroms anti-étrangers dans l'hypothèse où A. Ouattara essaierait de maintenir sa candidature (le pays « pourrait basculer vers des événements semblables à ceux de 1958 qui ont conduit le paisible peuple ivoirien à chasser les Dahoméens »).

43. E. Comarin, « La "révolution nationale" du général à la retraite Robert Gueï », in www.rfi/kiosque du 26 mai 2000.